



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Centre de commandement et de coordination

Le Centre de commandement et de coordination CCC) fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour offrir un soutien et une assistance de première ligne à tous les Bureaux centraux nationaux, les Bureaux régionaux et les unités spécialisées d'INTERPOL. Il facilite la communication opérationnelle dans les quatre langues officielles de l'Organisation, à savoir l'anglais, l'arabe, le français et l'espagnol. Des collaborateurs de nationalités et d'horizons professionnels divers travaillent à partir de trois salles des opérations stratégiquement situées à Lyon, Singapour et Buenos Aires, de manière à ce que le relais soit assuré lorsque le soleil se couche sur l'un de ces sites.

► COMMUNICATIONS ET GESTION DES BASES DE DONNÉES

Le CCC est le centre nerveux des opérations d'INTERPOL. Il est le premier point de contact pour l'assistance d'urgence et coordonne les communications entre les 195 pays membres d'INTERPOL et le Secrétariat général en :

- évaluant les messages reçus via I-24/7, le réseau mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL, ou émanant de simples citoyens ;
- procédant à des vérifications instantanées dans toutes les bases de données d'INTERPOL et en répondant aux demandes urgentes ;
- assurant une veille et une analyse approfondie concernant les sources publiques d'informations afin de faire en sorte que toutes les capacités policières soient prêtes et disponibles lorsque nos pays membres en ont besoin ;
- soutenant les opérations transnationales ;
- publiant des alertes internationales ou régionales ainsi que des notices INTERPOL en cas de menace imminente ou potentielle.

► TRAVAIL SUR LE TERRAIN ET ASSISTANCE SPÉCIALISÉE

À la demande d'un B.C.N., le CCC peut assumer la gestion d'une crise en cas d'événement grave, apporter son savoir-faire dans le cadre d'une grande manifestation ou bien coordonner des initiatives avec le secteur privé. Pour ce faire :

- Il déploie des cellules de crise INTERPOL (IRT) adaptées à la nature spécifique de l'événement (attaque terroriste, catastrophe naturelle, etc.), afin de fournir un soutien en matière d'analyse et d'enquête, et d'améliorer l'échange d'informations de police essentielles ;
- Il déploie des cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) à l'occasion de grands événements internationaux afin de prêter son concours à la police nationale pour ce qui concerne les mesures de sécurité et de contrôle aux frontières ;
- Il coordonne et gère les données opérationnelles d'I-Checkit, une solution de détection INTERPOL qui permet à des partenaires de confiance du secteur privé d'effectuer en temps réel des vérifications approfondies sur des passagers, en collaboration avec la communauté des services chargés de l'application de la loi.

► SOUTIEN URGENT À LA POLICE

La principale fonction du CCC est de renforcer la coopération policière internationale en temps réel, y compris en matière de détentions internationales, de localisation de fugitifs, de vérifications d'identité et d'enquêtes transnationales. Le Centre s'acquitte de ces tâches en collaboration étroite avec les B.C.N. ainsi qu'avec les unités spécialisées d'INTERPOL. À titre d'exemple de cette assistance en temps réel, on peut citer la capacité d'INTERPOL de publier immédiatement des notices dans le cadre d'un mécanisme international d'identification, de localisation et d'arrestation de malfaiteurs.

Centre de commandement et de coordination

Une autre activité majeure du CCC est la publication d'alertes internationales, ou « notices », qui permettent aux services de police de partager avec d'autres pays membres des informations criminelles essentielles concernant des modes opératoires ou des menaces potentielles.

► **FORMATION ET PRÉPARATION AU PRÉ-DÉPLOIEMENT**

Grâce à nos formateurs certifiés INTERPOL, le CCC apporte son concours à des programmes de renforcement des capacités visant à promouvoir le recours par les fonctionnaires des pays membres aux capacités policières de l'Organisation.

Ces programmes sont eux aussi élaborés par le Secrétariat général d'INTERPOL avant certains déploiements, lorsque ceux-ci sont susceptibles d'entraîner le traitement de très grandes quantités d'informations lors de l'interrogation de nos bases de données spécialisées.



INTERPOL

► **COORDONNÉES**

Contactez-nous via notre site web.

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

